



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BISCA VA'A DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023

Le dimanche 17 décembre 2023 l'Assemblée Générale de l'association BISCA VA'A, section du BISCARROSSE OLYMPIQUE s'est tenue à la salle de la maison de la Foire à BISCARROSSE

Sur 48 adhérents, 24 sont présents, 5 nous ont fait parvenir une procuration, 5 se sont excusés, 14 ne se sont pas présentés.

Ouverture de la séance 09h30

Le président, Nicolas MATTON ouvre la séance et nomme Sophie SERISET secrétaire de la séance.

Le président remercie pour leur présence :

- M. Dominique MINIAU pour la mairie de Biscarrosse
- M. Alain WIRTH, pour le Biscarrosse Olympique Directeur

Il remercie tout particulièrement :

- Madame le Maire de Biscarrosse Hélène LARREZET pour les moyens de la commune (équipes et infrastructures) mis à la disposition de l'association pour réaliser notre activité, et aussi pour le soutien financier,
- La Mairie, Frédéric DARMAGNAC, mais aussi Nicolas VIGNEAU, pour leur disponibilité, l'aide et les conseils fournis,
- Le Comité Directeur du BO, principalement Eric MARBLEU et Alain WIRTH avec qui nous entretenons des relations amicales très appréciables, pour leurs conseils, leur soutien notamment financier, mais aussi l'accompagnement dans la réalisation des projets du club,
- Nos partenaires financiers Vermillon et le Centre Commercial E. Leclerc,
- Les membres du bureau pour leur investissement et leur bonne humeur,
- Les adhérents qui ont participé bénévolement au bon fonctionnement de l'association.

L'ordre du jour est rappelé :

- **Rapport moral**
- **Bilan d'activités et sportif**
- **Bilan financier**
- **Projets 2024**
- **Budget prévisionnel**
- **Renouvellement des membres du comité directeur**
- **Questions diverses**

Rapport Moral

Notre association, a pour but d'organiser et développer la pratique de la pirogue tahitienne. Nous ne pouvons que se féliciter sur les réalisations de cette année qui représente une nouvelle période pour le club.

Le développement du club a été important en cette année. Le bouche à oreille, la présence du club au forum des associations et la réalisation du Défi pirogue au mois de juillet a permis de grossir les effectifs dans nos rangs puisque le club atteint actuellement 48 adhérents (ce chiffre va diminuer un peu en début 2024). C'est le plus grand nombre d'adhérents au club depuis sa création en 2006. Le groupe est composé de 12 femmes et 36 hommes, soit un taux de féminisation de prêt de 33 % (38% à l'échelle nationale, tous sports confondus). L'âge moyen est légèrement inférieur à 47 ans, ce qui est un an de moins par rapport à l'an dernier. L'âge minimum est de 24 ans et maximum de 65 ans.

Le visage du club a beaucoup évolué depuis deux ans avec l'adhésion de nombreux nouveaux arrivants. Plusieurs d'entre eux se sont investis dans le club selon leur domaine de compétence, ce qui permet d'avoir aujourd'hui un fonctionnement confortable. Certains se sont investis dans les divers travaux tels que l'aménagement des infrastructures, la rénovation, l'entretien et la réparation du matériel ou encore la prospection pour du matériel adapté à notre pratique sportive.

Mais une seule chose ne devait pas changer, c'est l'ambiance qui caractérise ce club, à savoir la convivialité, la bonne humeur, l'accompagnement des uns et des autres et surtout l'envie de pratiquer notre beau sport. Et nous voyons aujourd'hui que cet état d'esprit demeure et reste pour le club la meilleure publicité possible. Cela est rendu possible par les membres les plus anciens qui ont su nous partager ces valeurs, par leur état d'esprit, leur disponibilité et le partage de leurs connaissances. Mais c'est aussi grâce à tous les nouveaux adhérents qui savent s'intégrer dans cette ambiance, rajouter une part de leur bonne humeur et de leur plaisir et l'envie de pratiquer tous ensemble. La bonne volonté de chacun d'entre nous forge ce club. Ces valeurs s'incluent parfaitement dans le TAHOE, valeur tahitienne importante et surtout indispensable pour pratiquer le VA'A.

Le renouveau du club se réalise grâce aux moyens d'infrastructures mis en place par la Mairie au profit de l'association. Le club dispose désormais au port de Navarrosse :

- D'un local sécurisé pour le stockage des pirogues individuelles. Ce local est équipé d'un support pirogue qui a été totalement financé par la commune.
- D'un local sécurisé pour le stockage du matériel. Ce local est en partage avec le CNBO.
- D'un bureau dans la nouvelle maison des associations, en partage avec l'association de l'Amicale du Port de Navarrosse.
- D'un espace de stockage des pirogues V6 et de la remorque, sur lequel est implanté le cabanon.

Le club est très reconnaissant envers la Mairie pour la prise en compte des besoins du club. L'investissement financier est conséquent et arrive à point nommé alors que notre association se développe.

L'évolution du club cette année est aussi liée à plusieurs nouveautés ou actions menées.

En premier lieu, une refonte administrative complète a été réalisée par les membres du bureau. Cette remise à niveau a permis de remettre à jour les enregistrements administratifs auprès de la Préfecture, de l'INSEE, la mise à jour des statuts, la création du règlement

intérieur. Ces actions se sont révélées nécessaires pour que le fonctionnement du club soit conforme aux exigences FFCK mais aussi pour que l'association soit correctement référencée auprès des institutions. Cette étape a été plutôt fastidieuse puisque les démarches, débutées dès le début d'année n'ont été clôturées qu'au mois de septembre. Néanmoins, le travail effectué a été salué par la Mairie puisqu'il nous a été demandé s'il était possible de communiquer nos documents en exemple pour d'autres associations.

C'est aussi l'arrivée au club d'un moniteur qui va permettre au club de progresser sur les années à venir. Pierre LUQUET, ancien kayakiste au palmarès international et présent au club depuis maintenant un peu plus d'un an, a fait recycler son monitorat cette année. Désormais, il prend en compte le programme et l'animation des entraînements en lien avec les pratiquants les plus anciens du club. C'est aussi grâce à la présence d'un moniteur que nous pouvons à présent réaliser des sessions « Pagaie Verte » au sein de notre structure.

L'initiative était imaginée depuis quelques mois et c'est en septembre que le club a initié la création d'une section « jeunes ». Cette section permet d'accueillir des adhérents de 12 ans au minimum et qui souhaitent participer à cette « école de la pirogue ». Le but est de dynamiser le club avec l'accueil d'un public plus jeune mais aussi d'envisager d'améliorer le niveau sportif du club sur le long terme. Malheureusement, nous n'avons pas pu, cette année, faire de nouvelles recrues sur cette section. Des actions vont donc devoir être menées afin de se faire connaître et mettre en avant notre pratique auprès du public adolescent.

L'équipe VA'A MAX a élu domicile au sein de notre club depuis fin août. Cette équipe, indépendante au niveau de son programme d'entraînement, de son matériel, est formée de plusieurs excellents rameurs d'origine tahitienne. Ils ont démontré, en deux courses, qu'ils étaient un challenger de poids face aux meilleures équipes nationales. C'est une grande opportunité pour le club de les accueillir puisqu'ils offrent une meilleure visibilité à notre association et surtout que chacun d'entre nous puisse bénéficier de leur expérience, savoir-faire et technique.

Bilan d'activités et sportif

L'activité sportive de cette année 2023 reste soutenue et dans la continuité de ce qui avait été réalisé en 2022.

- 160 sorties réalisées, soit environ 320 heures de pratique (sorties Lac Nord, Bassin)
- Participation d'une V1 à la sélection nationale à Toulon en mars :
 - Cinquième place pour Kealani
- Participation de deux OC1 et deux V1 au Raid des Oiseaux au Cap Ferret en avril :
 - Deuxième place V1 pour Kealani
 - Troisième place OC Rich
 - Quatrième place OC Tom
- Participation d'une V6 au Vendée Va'a aux Sables d'Olonne en mai :
 - Onzième place
- Participation de deux V1 au Va'a Days Sprint à St Nicolas de la Grave en mai :
 - Première place Kealani
- Participation de deux V6 et deux V1 à Extrême Cordouan à Saint-Georges de Didone en juin :
 - Cinquième place en V1 pour Kealani

- Neuvième et dixième place en V6
- Participation de deux OC1 au KAWAN SUMMER TOUR à Parentis en juillet :
 - Première place pour Tom
 - Deuxième pour Rich
- Participation de trois OC1 au KAWAN SUMMER TOUR à Sanguinet en juillet :
 - Première place féminine pour Valérie
 - Première place pour Kealani
 - Deuxième place pour Hervé
- Participation d'une V6 à la Fête de la Pirogue à Lacanau en septembre :
 - Quatrième place
- Participation d'une V6 et une V1 au Te Aito à Toulon en septembre :
 - Deuxième place en V6 pour VA'A MAX
 - Cinquième place en V1 pour Kealani
- Participation de trois V6 au Fort Boyard Challenge à Fouras en octobre :
 - Deuxième place pour VA'A MAX
 - Quatrième place en V6 pour BISCA VA'AHINE TANE
 - Vingt-quatrième place en V6 pour BISCA VA'A TANE

L'année 2023 a été aussi l'occasion de remettre au calendrier le « Défi Pirogue ». Cette édition 2023 a été une belle réussite pour un redémarrage. 11 équipes ont participé dans la bonne humeur malgré une météo qui n'était pas de notre côté. La plupart des équipes ont été des bandes de copains. Il est dommage, comme l'avait signalé le BO Directeur lors d'une de ses réunions que les associations sportives biscarrossaises ne soient pas plus représentées. Cet événement reste l'évènement « vitrine » de notre pratique et sera donc reproduit l'année prochaine. Le format réalisé restera le même puisqu'il a été une réussite au niveau des prestations présentées mais aussi au niveau financier. Il est à noter l'excellente participation de l'ensemble des membres du club pour animer cette journée qui s'est terminée sur une très bonne soirée entre nous.

L'activité du club ne s'est pas limitée à la pratique sportive et à cet événement :

- Participation du nettoyage du lac nord avec d'autres associations.
- Participation aux buvettes organisées par le BO Directeur le 14 juillet et le 15 août. Nous tenons à remercier chaleureusement le BO directeur de nous avoir fait participer puisque nous avons déjà participé en 2022. Cette proposition nous a été faite pour combler le montant des réparations des pirogues conséquences des tempêtes de début d'année, ce qui a été grandement le cas !
- Aide à l'encadrement de l'étape de natation du triathlon à l'aide de deux pirogues.
- Participation au Forum des Associations.
- Organisation de la journée découverte qui a été un grand succès.
- Participation de deux équipes à la Nuit du Volley, organisée par le BO Volley.
- Participation au stand emballage des cadeaux de Noël dans la galerie marchande de notre partenaire, le centre commercial E. Leclerc.

Pour finir, l'activité annuelle a aussi été marquée par les mouvements de matériels divers (pirogue, cabanon...) liés à la rénovation des locaux du port de Navarrosse. Le club a pu réinvestir le local pirogue en septembre après avoir investi dans un revêtement de sol pour améliorer encore ces nouveaux locaux. Merci à toutes les membres y ayant participé et particulièrement à David et Pascal pour leurs investissements dans tous ces projets.

Plusieurs investissements ont été réalisés en plus concernant l'achat de rames, d'une GoPro, de maillots d'équipe, de T-shirts coton pour les adhérents, sans parler de différents accessoires et tenues pour diversifier la boutique du club.

Le dernier gros investissement de l'année reste la réalisation d'un site internet. Une prestation a été engagée avec une entreprise qui a la charge de la création, le stockage, la maintenance et la mise à jour du site. Cette prestation est à durée indéterminée pour un budget d'approximativement 1000 €. Le site va permettre de regrouper les différentes plateformes en un seul point d'accès mais aussi de pouvoir communiquer avec les adhérents comme les personnes extérieures à l'association.

**Les bilans moral, d'activités et sportif sont adoptés :
28 pour, 1 abstention.**

Bilan financier :

Benoit BURGUIERE remplace Le trésorier, Éric KARSENTY, excusé, pour présenter le bilan financier :

Bilan financier du club (cf document en pièce jointe) : au 14/12/ 2023,

Le montant des dépenses du club s'élève à : 18918,01€

Le montant des ressources s'élèves à :14461,69€

Le club possède un solde positif de 5827,64€ sur le compte bancaire domicilié à la banque populaire de Biscarrosse.

M. MINIAU propose de faire apparaître les dons en annexe. Il présente les modalités du budget participatif et de l'intérêt pour le club d'y participer.

Nicolas MATTON présente le fichier de valorisation de l'engagement bénévole pour un montant de 19813€

Le bilan financier 2023 est adopté : 28 pour, 1 abstention.

Projets 2024 :

C'est maintenant le moment de se tourner vers 2024 qui apportera elle aussi ses nouveautés.

Il va être important pour le club de fidéliser les nouveaux adhérents ainsi que les anciens. C'est pourquoi il est prévu de planifier plus souvent des sorties sur le Bassin d'Arcachon et de pérenniser le format d'entraînement actuel, à savoir l'entraînement « compétition » le mercredi et le samedi et l'entraînement « loisir » du dimanche matin.

Ces entraînements font d'ores et déjà l'objet d'une organisation plus technique avec une planification et un thème d'entraînement plus précis permettant, à moyen terme, de gagner en connaissance, en technique et en pratique.

Deux équipes compétition vont être constituées : une équipe féminine et une masculine. Ces deux équipes vont faire l'objet de la mise en place d'un comité de sélection afin de constituer des équipages homogènes et efficaces.

Le projet de fonctionnement du comité de sélection est présenté.

L'objectif est de pouvoir présenter à chaque course, et dans ces deux catégories, des équipes aptes à performer. Le but n'est pas encore de pouvoir rivaliser avec les meilleures équipes françaises mais d'envisager de pouvoir le faire sur le long terme. C'est aussi la possibilité de pouvoir mettre en valeur le club par des résultats sportifs honorables. Tout adhérent du club peut envisager d'intégrer ces équipes. Néanmoins, la sélection sera effectuée selon des critères précis qui ont fait l'objet d'une concertation entre les membres du bureau et les entraîneurs. L'investissement devra être présent puisque, pour qu'une équipe soit compétitive, il faut qu'elle puisse s'entraîner régulièrement ensemble et augmenter de niveau ensemble.

Afin de réaliser cette ambition sportive, des investissements financiers devront être réalisés. Il est donc en projet de pouvoir trouver des sponsors majeurs et diversifiés en établissant des contrats de parrainage en bonne et due forme, sans oublier des partenariats avec les structures habituelles. Le rapprochement débuté avec le CDCK et le CRCK devrait aussi permettre de faciliter des demandes de subventions, à partir du moment où le club se « plie » aux demandes et exigences de ces institutions.

L'augmentation envisagée de la trésorerie sera un chantier sur l'année et ne sera certainement effective qu'en fin d'année 2024. Elle permettra de réaliser principalement deux investissements majeurs : une pirogue de course neuve et une nouvelle remorque. Cette deuxième remorque permettra d'engager trois à quatre équipes dans les courses, offrant donc la possibilité d'avoir deux équipes « loisir » qui découvriront la compétition. Un projet annexe est envisagé : proposer un renforcement musculaire encadré par un coach sportif extérieur sur un créneau supplémentaire dans la semaine.

L'activité 2024 du club restera approximativement la même qu'en 2023. On y distinguera :

- **L'activité sportive :**
 - Continuité des entraînements
 - Participation aux courses (V6) dont les suivantes sont envisagées :
 - Raid des Oiseaux (fin avril).
 - Vendée Va'a (8 au 11 mai). Les modalités de cette course ont évolué avec une grande manifestation les années impaires et une organisation plus restreinte avec moins de sponsors et de subventions les années paires. Ce choix a pour conséquence un engagement financier par rameur beaucoup plus important, dépassant les 500€, pour cette année Bisca Va'a n'engagera pas d'équipes. La team VAA MAX participera.
 - Extrême Cordouan (8 et 9 juin). **Objectif 2024 du club.**
 - La Porquerollaise (juillet) ?
 - Fête de la pirogue (début septembre).
 - Fort Boyard Challenge (28 et 29 septembre).
- **L'activité évènementielle** avec le Défi Pirogue, le forum des associations (début septembre) et la journée découverte (fin septembre voire octobre),

- **L'activité participative** relative aux demandes que nous pourrions avoir d'autres associations (triathlon, nettoyage lac, etc...).

Nous allons donc avoir besoin de l'investissement de chacun d'entre nous, selon ses disponibilités personnelles, bien sûr. C'est pourquoi l'association réalise un appel aux bénévoles. Nous demandons des volontaires pour intégrer le bénévolat au sein du club ; que ce soit au niveau du comité directeur, du bureau, du support technique et logistique ou encore de l'évènementiel.

Chaque adhérent possède des compétences propres qui peuvent aider l'association dans les domaines suivants qui ont été identifiés comme nécessaires au fonctionnement :

- Comité directeur : apport ponctuel de membres sur des missions précises
- Gestion et réparation du matériel,
- Gestion de la boutique,
- Organisation du Défi Pirogue ou de l'évènementiel en général (alimentation, recherche de partenaires et de lots),
- Gestion des sponsors.

Patrick POUILLET propose ses compétences sur de la méditation, soins acupuncture, diététique.

Rappel par Pascal BISCARO du projet de rénover la pirogue 4 places, indispensable pour développer la pratique en océan.

Sophie SERISET rappelle que pour développer la pratique individuelle, il faut proposer des sessions aux membres du club. De surcroît, le club ne possède pas assez de matériel à destination des adhérents.

**Le Projet de fonctionnement du comité de sélection est adopté :
28 pour, 1 abstention.**

Budget prévisionnel 2024 :

Benoit BURGUIERE remplace Le trésorier, Éric KARSENTY, excusé, pour présenter le budget prévisionnel (cf document joint).

Le budget prévisionnel 2024 est adopté : 28 pour, 1 abstention.

Les nouveaux tarifs pour l'année 2024 sont présentés :

- Une augmentation de 10€ sur la licence annuelle est proposée (la dernière augmentation date de 2020)

- La licence est annuelle et fonctionne en année civile, or souvent les nouveaux adhérents se présentent en septembre. Le club propose une adhésion de septembre à décembre N+1 pour ces nouveaux adhérents qui le désirent.

Modalités	2024	2023
Adulte Licence FFCK + adhésion au club. annuel	140€	130€
Adulte Licence FFCK + adhésion au club. annuel (en 3 fois)	46,66 €	43,33€
2 ^{ème} Adulte (même famille) Licence FFCK + adhésion au club. annuel	90€	80€
2 ^{ème} Adulte (même famille) Licence FFCK + adhésion au club. annuel (en 3 fois)	30€	26,67€
Adulte Licence FFCK + adhésion au club. 16 mois (pour nouveaux licenciés de septembre)	170€	
Adulte Licence FFCK + adhésion au club. 16 mois (en 3 fois)	56,56€	
2 ^{ème} Adulte (même famille) Licence FFCK + adhésion au club. 16 mois	110€	
2 ^{ème} Adulte (même famille) Licence FFCK + adhésion au club. 16 mois (en 3 fois)	36,66€	
Jeune Licence FFCK + adhésion au club.	60€	60€
Jeune Licence FFCK + adhésion au club (en 3 fois)	20€	20€
Adhésion estivale Adulte Carte OPEN FFCK + adhésion au club (juillet – aout)	40€	40€
Adulte Licence FFCK + adhésion au club septembre – décembre (4 mois)	60€	50€
2 ^{ème} Adulte (même famille) Licence FFCK + adhésion au club septembre – décembre (4 mois)	40€	35€
Adulte adhésion au club annuel	80€	

Les Tarifs 2024 sont adoptés : 27 pour, 2 abstentions.

Renouvellement du comité Directeur :

Pierre BARREAUD et Thierry MORLIGHEM démissionnent du comité directeur.
Éric KARSENTY démissionne du bureau et de sa fonction de trésorier, Il reste au comité directeur.

Valérie BASTIAN et Pierre LUQUET présentent leur candidature au comité directeur, acceptées par vote :

Valérie BASTIAN, 28 pour, 1 abstention.
Pierre LUQUET à l'unanimité

Le nouveau comité directeur est composé des membres suivants :

- Nicolas MATTON, Président
- Benoit BURGUIERE, trésorier
- Sophie SERISET, secrétaire
- Éric KARSENTY, membre
- Valérie BASTIAN, membre
- Pierre LUQUET, membre

Il choisit le bureau représenté par :

- Nicolas MATTON, Président
- Benoit BURGUIERE, trésorier
- Sophie SERISET, secrétaire

Nicolas MATTON, le président prend la parole :

Le bénévolat en France subit une crise depuis plusieurs années qui a été accentuée par la crise sanitaire. Cet état des lieux a tendance à s'améliorer cette année mais reste encore fragile. C'est pourtant 23 % de la population française qui s'investit dans des associations, syndicats ou autres structures. C'est aussi l'activité où la parité est la mieux respectée, tant au niveau du genre que de l'âge. A l'époque du développement personnel, le bénévolat permet de développer ses relations sociales, ses compétences personnelles et d'en développer de nouvelles, mais surtout de donner son temps pour autrui, que ce soit l'association, les membres du club ou les personnes extérieures. Chaque catégorie peut faire du bénévolat : majeurs, mineurs, retraités, salariés, chômeurs...

Il y a certes des inconvénients à être bénévole (responsabilité envers le club, moins de temps personnel). Cependant le bénévolat est désormais beaucoup plus reconnu et donne aussi droit à des avantages. Au niveau du club, les frais engagés par le bénévole pour réaliser sa mission sont remboursés (frais de carburant, achats divers) sans qu'il y ait, bien sûr, notion de bénéfice. Au niveau national, plusieurs textes de lois ou dispositions mises en place ouvrent des droits aux bénévoles :

- Le « congé d'engagement associatif », créé par l'article 10 de la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté (Code du travail, articles L3142-54-1 et suivants). Il s'adresse spécifiquement aux bénévoles élus dans les organes de direction des associations. Il permet de demander 6 journées de congé par an, fractionnables par demi-journées. Il peut être utilisé par le

bénévole pour toute activité liée à ses fonctions d'élu, de dirigeant ou d'encadrant associatif.

- Le « congé de représentation » (Code du travail, articles L3142-60 à 64 et articles R3142-45 à 51). Ce congé est utilisable dans le cadre de représentation de l'association dans des commissions du pouvoir public. Il permet d'obtenir 9 jours maximum par an, éventuellement de façon fractionnée, et une indemnité de 8,40€ par heure si l'employeur déduit ces heures du salaire.
- D'autres congés existent mais ne sont pas ou peu utilisables dans le cadre notre activité mis à part le congé sabbatique qui permet une suspension du contrat de travail et de retrouver son poste à l'issue.
- Le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) permet d'ouvrir des droits sur compte personnel de formation (CPF : Mon Compte Formation, au sein du compte personnel d'activité CPA). Il permet de bénéficier, sous conditions, d'un forfait en euros sur Mon Compte Formation, de 240 euros par activité et par année le cas échéant, dans la limite d'un plafond de 720 euros. L'utilisation de ces droits relève de la liberté individuelle. Au choix de l'individu, ce forfait peut servir pour suivre toute formation éligible au compte personnel de formation. Les conditions d'éligibilité sont d'avoir effectué une activité de dirigeant ou responsable bénévole ayant consacré dans une année civile 200 heures dans une ou plusieurs associations, dont 100 heures au moins dans l'une d'elle.
- Dans la sphère professionnelle, les compétences démontrées à travers une expérience bénévole peuvent aussi être valorisées sur un CV ou lors d'un entretien d'embauche ou une évaluation annuelle si le candidat souhaite évoquer cette expérience.
- Le portefeuille de compétences, édité par le ministère chargé de la Vie associative, peut servir de source d'inspiration pour tout bénévole, quels que soient son profil et sa mission. Résultat d'un travail inter associatif auquel ont aussi participé Pôle Emploi, des entreprises et des universités, il recense nombre de compétences génériques à travers des fiches personnalisables et accompagnées de guides pratiques pour savoir identifier, formuler, décrire et présenter les compétences attachées à sa mission bénévole.
- Par ailleurs, un bénévole avec une expérience d'un an au moins peut prétendre à une validation des acquis de son expérience (VAE) pour l'obtention de tout ou partie d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat en rapport avec son activité bénévole.

Il existe donc une réelle reconnaissance du bénévolat. Plus de bénévoles au sein de notre club permettra aussi de mieux répartir les tâches, d'améliorer le fonctionnement, l'offre, les événements. En bref de valoriser notre club et notre pratique. Une association sans ses bénévoles n'a pas d'existence.

Questions diverses : Aucune question diverse n'est parvenue.

Tom MARGUERAT prend la parole. Rappelant l'importance de la pratique individuelle, pourtant il a eu l'impression durant cette assemblée générale de participer à un club de « V6 ». Il souhaiterait que la pratique individuelle apparaisse dans l'outil « YA ENTRAÎNEMENT ».

Les questions et propositions suivantes sont développées :

- Comment développer la pratique du monoplace ?
- Comment intégrer les statistiques de l'individuel ?
- En précisant les entraînements V1 ?
- Par la présence d'un représentant « V1 » dans le comité directeur ?

Le développement de l'équipe « compétition » ne doit pas se faire au détriment du loisir. Il faut être en capacité de proposer aux membres « loisirs » des sorties sur le bassin d'Arcachon, à Saint Jean de Luz, etc... Et des courses, participation au tour de l'île aux oiseaux, une 3^{ème} pirogue sur les courses Cordouan, Fort Boyard...

Les membres intéressés par l'achat d'un V1 peuvent contacter Kealani qui les aidera dans leur choix.

Pierre LUQUET recherche un moule pour fabriquer une V1.

La parole est donnée à Alain WIRTH et Dominique MINIAU

Ils soulignent la bonne ambiance du club et son dynamisme qui est à un moment charnière. Les objectifs compétitifs du club sont à valoriser mais attention, le club est avant tout un club de loisirs dans la pratique du VAA, un équilibre est à trouver.

Tous les deux assurent le club du soutien technique et financier de la mairie et du Biscarrosse Olympique. M. MINIAU précise que les locaux sur le site de NAVARROSSE, seront bientôt à disposition.

BISCA VA'A fait partie des associations brillantes de la commune.

La séance se clôture à 12h00 et se poursuit par une auberge espagnole.

Le président
Nicolas MATTON

La secrétaire
Sophie SERISET